



RÉMY COINTREAU

Paris, le 8 janvier 2018

**Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société
REMY COINTREAU**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société REMY COINTREAU à Kepler Cheuvreux, à la date du 29 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 120 Titres
- 3 776 101,64 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 600 Titres
- 3 447 407,31 €